

Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 04 AVRIL 2024

DELIBERATION

NOMENCLATURE PREFECTURE :
OBJET :

**7.1. DECISIONS BUDGETAIRE
TARIFICATION ET VENTE DE PRODUITS DE PROMOTION PAR LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE**

Total :	56	L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le vingt-neuf mars, s'est assemblé à la salle du Conseil du SyAGE, 17 rue Gustave Eiffel à Montgeron (91230) sous la Présidence de François DUROVRAY.
Présents :	39	Eric ADAM ; Eric BASSET ; Faten BENAHMED ; Gaëlle BOUGEROL ; Christophe CARRERE ; Céline CIEPLINSKI ; Olivier CLODONG ; Romain COLAS ; Christine COTTE ; Michaël DAMIATI ; Arnaud DEGEN ; Marie DELAROCHE ; Dominique DEVERNOIS ; Valérie DOLLFUS ; Benjamin DONEKOGLU ; Nicolas DUPONT-AIGNAN ; François DUROVRAY ; Marie-Hélène EUVRARD ; Jocelyne FALCONNIER ; Christian FERRIER ; Annie FONTGARNAND ; Christine GARNIER ; Fabrice GAUDUFFE ; François GUIGNARD ; ; Faten HIDRI ; Anne-Marie JOURDANNEAU FORT ; Colette KOEBERLE ; Sandrine LAMIRE ; Nicole LAMOTH ; Klerwi LANDRAU ; Jean-Claude LE ROUX ; Jérôme MEUNIER ; Muriel MOISSON ; Françoise NICOLAS ; Pascal ODOT ; Christina PEDRI ; Richard PRIVAT ; Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM ; Fouad SARI
Représentés :	12	Gabin ABENA représenté par Dominique DEVERNOIS ; Monique BAILLOT représentée par Faten BENAHMED ; Gilles CARBONNET représenté par Fabrice GAUDUFFE ; Sylvie CARILLON représentée par Françoise NICOLAS ; Thomas CHAZAL représenté par Colette KOEBERLE ; Sylvie DONCARRI représentée par Anne-Marie JOURDANNEAU FORT ; Bruno GALLIER représenté par Jérôme MEUNIER ; Joël GRUERE représenté Fouad SARI ; Sabine PELLON représenté par Christine COTTE ; Georges PUJALS représenté par Arnaud DEGEN ; Laurent ROUSSET représenté par Richard PRIVAT ; Aly SALL représenté par Sandrine LAMIRE
Absents :	5	Damien ALLOUCH ; Thierry BATTESTI ; Constant LEKIBY ; Régis PHILIPPE ; Valérie RAGOT
2024-019		SECRETAIRE DE SEANCE Nicole LAMOTH

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en entête de la présente délibération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (via le Télérecours citoyens www.telerecours.fr)

Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois par voie postale ou électronique. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte le : 19 AVR. 2024

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 04 AVRIL 2024

DELIBERATION

2024-019	TARIFICATION ET VENTE DE PRODUITS DE PROMOTION PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE
----------	--

VU la note explicative et de synthèse du Président,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5211-1, L5211-10,

VU l'arrêté préfectoral n° 2015-PREF.DRCL/951 du 14 décembre 2015 portant création de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

VU l'arrêté du préfet de l'Essonne n° 2019-PREF-DRCL-410 du 25 octobre 2019 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine à compter du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de 2020,

CONSIDERANT les objectifs communs d'Essonne Tourisme et de la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine de valoriser les produits du terroir essonnien,

CONSIDERANT que la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine a la possibilité de vendre des produits du terroir essonnien,

CONSIDERANT l'ambition de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine de valoriser son territoire et notamment les peintres impressionnistes qui se sont inspirés de ses paysages,

CONSIDERANT que la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine propose un programme d'animations avec les 9 villes qui la composent et édite l'ouvrage "*Caillebotte et les impressionnistes en Val d'Yerres Val de Seine* » dans le cadre exceptionnel des 150 ans de la première exposition impressionniste,

CONSIDERANT que la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine a la possibilité de vendre le livre "*Caillebotte et les impressionnistes en Val d'Yerres Val de Seine* » réalisé en interne,

CONSIDERANT l'avis favorable du conseil d'exploitation Tourisme,

Le Bureau communautaire consulté,

La Commission Excellence environnementale, Aménagement, Tourisme, Projet de territoire, Développement économique, Mobilités et Travaux entendue,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1^{er} : AUTORISE la vente des produits du terroir essonnien et celle du livre *«Caillebotte et les impressionnistes en Val d'Yerres Val de Seine »*,

Article 2 : APPROUVE la grille tarifaire des produits du terroir ci-dessous exposée, susceptible de varier selon les fluctuations économiques :

Bonbons au miel	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE-PETIT	3,60 € (les 200g)
Miel	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE-PETIT	3,32 € (les 250g)
Nougat au miel	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE-PETIT	3,60 € (les 100g)
Pain d'épices	Miellerie de Misery	91710 VERT-LE-PETIT	4,74 € (les 500g)
Velouté cresson	Villa Paul SARL	91660 MEREVILLE	4,00 € (les 750 ml)
Pâtes artisanales nature	Atelier M'Pâtes	91690 SAINT-CYR-LA-RIVIERE	2,10 € (les 300g)
Pâtes artisanales parfumées	Atelier M'Pâtes	91690 SAINT-CYR-LA-RIVIERE	2,60 € (les 250g)
Casarecce	EARL Le Bois Racine	91810 VERT-LE-GRAND	3,10 € (les 300g)
Lentilles	EARL Le Bois Racine	91810 VERT-LE-GRAND	2,50 € (les 500g)
Tagliatelles de Lentilles vertes	EARL Le Bois Racine	91810 VERT-LE-GRAND	4,00 € (les 300g)
Campanelles de Lentilles vertes	EARL Le Bois Racine	91810 VERT-LE-GRAND	3,60 € (les 300g)
Confiture d'abricot et amandes effilées	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	5,70 € (le pot de 280g)
Marmelade avec des oranges bio	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	5,70 € (le pot de 280g)
Marmelade avec des citrons bio	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	5,70 € (le pot de 280g)
Confiture de Myrtilles à la violette	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	5,70 € (le pot de 280g)
Confiture de cerises et citron vert	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	5,70 € (le pot de 280g)
Confiture de framboise et litchis à la rose	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	5,70 € (le pot de 280g)
Confiture figure du verger	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	5,70 € (le pot de 280g)
Confiture de cassis	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	5,70 € (le pot de 280g)
Confiture de fraise coquelicot	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	5,70 € (le pot de 280g)
Confiture de Mirabelle	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	5,70 € (le pot de 280g)
Confiture de Mirabelle et Passion	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	5,70 € (le pot de 280g)
Confiture de cerise aux paillettes de coco	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	5,70 € (le pot de 280g)
Confiture de banane à l'Antillaise	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	5,70 € (le pot de 280g)
Confiture de Mangue et Ananas à la vanille	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	5,70 € (le pot de 280g)

Confiture de Kiwi et kumquats	La corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	5,70 € (le pot de 280g)
Confiture d'Abricot et Mirabelle à la Fleur d'Oranger	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	5,70 € (le pot de 280g)
Framboise aux éclats de nougat	La Corbeille à Confitures	91100 EVRY-COURCOURONNES	5,70 € (le pot de 280g)
Tisane Paix intérieure	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	6,13 € (les 50g)
Tisane anti-stress	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	8,87 € (les 100g)
Tisane Arbre Respiratoire Bio	Millymenthe	91490 MILLU-LA-FORET	7,43 € (les 100 g)
Tisane Calmante	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	6,30 € (les 100g)
Tisane Eté Indien	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	5,43 € (les 100g)
Tisane Sommeil	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	6,52 € (les 100g)
Tisane Délice d'Automne	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	6,11 € (les 100g)
Tisane Délice Fruits d'Eté	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	6,11 € (les 100g)
Tisane Mademoiselle Fraise	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	7,13 € (les 100g)
Tisane Mon pêché Mignon	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	7,06 € (les 100g)
Tisane de l'Amour Bio	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	9,17 € (les 100g)
Rooibos Pomme Amande Cannelle	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	5,46 € (les 100g)
Rooibos Spéci Ananas	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	5,46 € (les 100g)
Thé Reine Hortense	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	6,32 € (les 50g)
Thé Cadeau des Dieux	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	4,56 € (les 50g)
Thé Esprit de Noël	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	8,02 € (les 100g)
Thé Mûres Enchantées	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	6,02 € (les 100g)
Thé Filtre d'Amour	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	9,32 € (les 100g)
Thé Jolie Coco	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	6,87 € (les 100g)
Thé Vert Rose	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	6,50 € (les 100g)
Thé Vert Violette et Pétale	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	6,13 € (les 100g)
Thé Maman je t'aime	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	6,35 € (les 100g)
Thé des Neiges	Millymenthe	91490 MILLY-LA-FORET	6,95 € (les 100g)
Moutarde de cresson	La Cressonnière de l'Alouette	CHALO-SAINT-MARS	3,80 € (les 200g)
Pesto de cresson	La Cressonnière de l'Alouette	CHALO-SAINT-MARS	3,90 € (les 160g)
Velouté de cresson	Villa Paul SARL	MEREVILLE	4,00 € (750 ml)
Velouté de cresson Bio	Villa Paul SARL	MEREVILLE	5,00 € (750ml)
Tapenade cresson	Villa Paul SARL	MEREVILLE	4,90 € (100g)
Sirop de coquelicot	L'Herbier de Milly	91490 MILLY-LA-FORET	3,00 € (les 25cl)
Sirop de menthe poivrée	L'Herbier de Milly	91490 MILLY-LA-FORET	3,00 € (les 25cl)

Article 3 : FIXE le prix de vente unitaire, établi en fonction du coût par livre, de l'ouvrage "Caillebotte et les impressionnistes en Val d'Yerres Val de Seine » à 12 €.

Article 4 : FIXE à 9 € le prix unitaire de l'ouvrage pour les achats en volume (à partir de 10 exemplaires)

Article 5 : DIT que les recettes seront inscrites au budget de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

Fait et délibéré, les jour, mois et an, susdits.



Pour extrait conforme,

François Durovray

François DUROVRAY
Président de la Communauté
d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département de l'Essonne

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Tarification et vente de produits de promotion par la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine

Date de transmission de l'acte : 19/04/2024

Date de réception de l'accusé de

réception :

Numéro de l'acte : DCC2024-019 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 091-200058477-20240404-DCC2024-019-DE

Date de décision : 04/04/2024

Acte transmis par : Christine TAHON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires